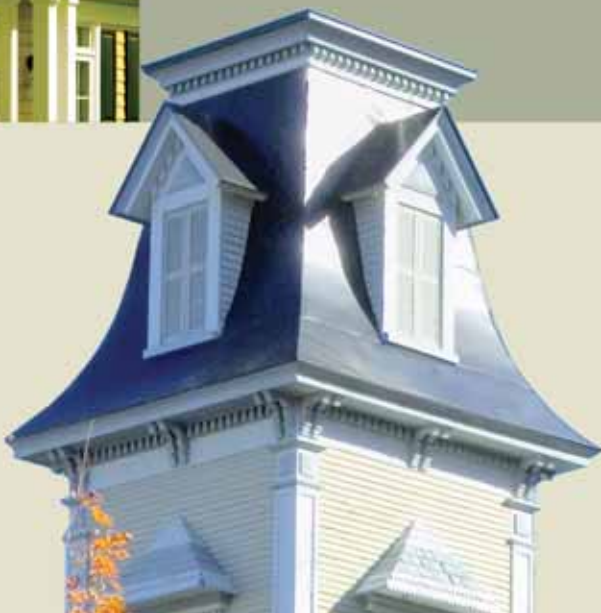


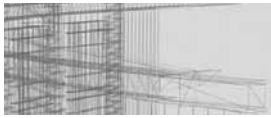
# Gros plan sur notre architecture

Concours organisé par la

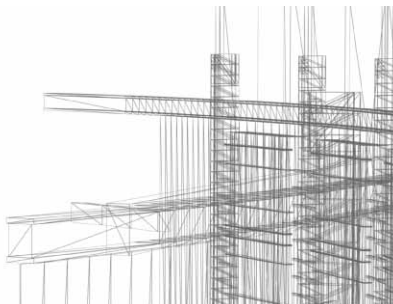


Information générale  
sur les Prix d'architecture  
de la Ville de Sherbrooke,  
sous la présidence de  
Jean-Pierre Kesteman





<b>Objectifs</b>	<b>3</b>
<b>Catégories de prix</b>	<b>3</b>
<b>Fréquence des prix</b>	<b>4</b>
<b>Projets admissibles</b>	<b>4</b>
<b>Mise en candidature</b>	<b>4</b>
<b>Projets finalistes</b>	<b>5</b>
<b>Nature des prix</b> 7 plaques commémoratives réalisées par l'artiste Tétro et 7 certificats de reconnaissance	<b>5</b>
<b>Jury : comité de sélection</b>	<b>5</b>
<b>Remise de prix et suivi de l'événement</b>	<b>6</b>
<b>Membres des comités</b>	<b>6</b>
<b>Partenaires pour la 1<sup>re</sup> édition</b>	<b>6</b>



## Information générale sur les Prix d'architecture de la Ville de Sherbrooke, sous la présidence de Jean-Pierre Kesteman

L'événement est organisé par le Service de la planification et du développement urbain (SPDU) et le Service des communications de la Ville de Sherbrooke en collaboration avec leurs partenaires, la Conférence régionale des élus de l'Estrie, *La Nouvelle*, *La Tribune* et Radio-Canada.

### Objectifs

#### Objectif général

- Souligner, aux deux ans, la qualité des réalisations architecturales nouvelles et restaurées à Sherbrooke tout en reconnaissant l'oeuvre, le bâtiment et son aménagement.

#### Objectifs spécifiques

- Mettre en évidence les efforts et les réalisations des propriétaires, des concepteurs et des réalisateurs.
- Créer un sentiment de fierté chez les Sherbrookoïses et les Sherbrookoïses.
- Stimuler l'intérêt des concepteurs, des constructeurs et des propriétaires afin qu'ils édifient des constructions nouvelles et marquantes favorisant une architecture de qualité, propre à Sherbrooke.
- Promouvoir Sherbrooke, ville qui prend soin et conserve jalousement son patrimoine.

### Catégories de prix

#### Réalisations architecturales nouvelles et marquantes

1. Résidence
2. Institution, commerce et industrie
3. Design urbain et aménagement extérieur de site
4. Affichage extérieur (commercial, institutionnel, industriel)

#### Démarches de sauvegarde, de rénovation et de restauration architecturale

5. Restauration, insertion et intégration
6. Recyclage

#### Mention spéciale

7. Prix du jury Louis-N.-Audet

## Fréquence des prix

- Les prix dans chacune des catégories sont remis aux deux ans.
- Une cérémonie de remise des prix aura lieu au salon Expo habitat de l'Estrie chaque année impaire (le vendredi 6 février 2009, à 12 h, en 2011, en 2013, etc.).

## Projets admissibles

- Seuls les travaux extérieurs de construction ou de rénovation réalisés sur le territoire de Sherbrooke par des propriétaires ou des gestionnaires de bâtiments résidentiels, commerciaux, industriels et institutionnels sont admissibles.
- Les projets de la Ville et de ses organismes paramunicipaux sont exclus du concours.
- Pour la 1<sup>re</sup> année, les projets admissibles doivent avoir été entrepris depuis la fusion, soit le 1<sup>er</sup> janvier 2002, et complétés avant le 31 décembre 2007.
- Les travaux extérieurs doivent avoir fait l'objet d'une demande de permis ou d'un certificat d'autorisation, si nécessaire, et respecter les règlements municipaux.

### NOTE

LE SERVICE DE LA PLANIFICATION ET DU DÉVELOPPEMENT URBAIN (SPDU) VÉRIFIE L'ADMISSIBILITÉ DE CHACUNE DES CANDIDATURES DÉPOSÉES ET LES ACHEMINE AUX MEMBRES DU JURY.

## Mise en candidature

- Toute candidature ne respectant pas les conditions d'admissibilité ne peut être acceptée.
- Le dossier de candidature, simple et facile à remplir, doit contenir les pièces suivantes et être présenté comme suit :
  - Un **formulaire de mise en candidature** dûment rempli et signé par le propriétaire ou le mandataire de la propriété.
  - Un **dossier photographique** dans un format numérique (JPEG ou TIFF) gravé sur CD et papier (format de 8 po x 10 po). Le dossier photographique comprend un maximum de six photos couleur sous différents angles de vue du projet avant et après les travaux, dont une vue d'ensemble.
  - Un **texte explicatif** (maximum une page dactylographiée) décrivant le projet.

### NOTE

LE DOSSIER DE CANDIDATURE DEVRA ÊTRE ACHEMINÉ EN HUIT EXEMPLAIRES AVANT LE 5 DÉCEMBRE 2008 AU SERVICE DE LA PLANIFICATION ET DU DÉVELOPPEMENT URBAIN (SPDU) DE LA VILLE DE SHERBROOKE, À L'ATTENTION DES PRIX D'ARCHITECTURE DE LA VILLE DE SHERBROOKE (voir les coordonnées du SPDU dans le document Où faire parvenir son dossier de candidature ?)

## Projets finalistes

- Parmi toutes les candidatures, le jury va sélectionner un maximum de trois projets finalistes, pour chacune des six premières catégories, ainsi que le lauréat pour chaque catégorie.
- Pour le Prix du jury Louis-N.-Audet, toute réalisation exceptionnelle qui se qualifie ou non dans une des catégories précédentes peut être choisie par le jury.

## Nature des prix

### 7 plaques commémoratives réalisées par l'artiste Tétro et 7 certificats de reconnaissance

- Une plaque commémorative, conçue et réalisée par l'artiste Jean-Marc Tétro, sera remise au propriétaire ou au mandataire du projet lauréat dans chaque catégorie. Elle devra être apposée sur le bâtiment à l'extérieur, en façade, selon les directives de l'artiste. Cette plaque commémorative soulignera la contribution de chacun à l'embellissement de l'architecture de la ville de Sherbrooke et devra demeurer à perpétuité sur le bâtiment.
- Un certificat d'authenticité signé par l'artiste sera aussi remis au propriétaire ou au mandataire du projet lauréat de chaque catégorie.
- Des certificats de reconnaissance seront remis aux concepteurs et aux réalisateurs des travaux des édifices lauréats.
- Un plan de visibilité d'envergure est prévu dans les médias écrits et électroniques pour les finalistes et les lauréats.

## Jury : comité de sélection

Le jury est composé de sept personnes (hommes et femmes) :

- un représentant de chacun des partenaires officiels (3), qui n'est pas en conflit d'intérêts avec les Prix;
- deux architectes de l'extérieur de Sherbrooke reconnus par leurs pairs et qui ne sont pas en conflit d'intérêts avec les Prix;
- un artiste professionnel qui fait partie du répertoire culturel de la Ville de Sherbrooke;
- une personne ayant des compétences au niveau du patrimoine, de l'histoire ou de l'histoire de l'art.

Les membres du jury ont comme principale tâche de sélectionner les projets retenus ainsi que le lauréat pour chacune des catégories parmi les projets admissibles en se basant sur la grille de sélection préparée par le SPDU; leurs décisions sont sans appel.

## Remise de prix et suivi de l'événement

- Une cérémonie de remise de prix aura lieu le vendredi 6 février 2009, à 12 h, au salon Expo habitat de l'Estrie.
- Les photos des bâtiments finalistes et lauréats seront insérées sur le portail de la Ville de Sherbrooke et dans les médias écrits (*La Nouvelle* et *La Tribune*).
- Un circuit des gagnants sera diffusé éventuellement en format papier et sur cédérom afin que la population puisse voir les bâtiments primés (extérieur seulement). L'objectif du « Circuit des gagnants » est de développer un sentiment de fierté relativement à la beauté architecturale de la ville de Sherbrooke et de favoriser la pérennité de l'événement.

## Membres des comités

### Le comité d'implantation

- Suzanne Bergeron, urbaniste-designer, SPDU
- René Girard, chef de la Division de l'urbanisme, des permis et de l'inspection, SPDU
- Charlotte Gosselin, chef de division, Service des communications
- Benoît Lapointe, urbaniste-designer, SPDU
- Dina Naaman, consultante et coach, Naaman et cie
- Colette Ouellet, directrice, Service des communications
- Diane Parent, coordonnatrice à l'information et réviseure, Service des communications

### Le comité avisé

- Louida Brochu, président du comité consultatif d'urbanisme, président du conseil d'arrondissement de Fleurimont et conseiller municipal
- Chantal L'Espérance, présidente du comité de la culture, présidente du conseil d'arrondissement de Jacques-Cartier et conseillère municipale
- Jean-Pierre Bertrand, vice-recteur adjoint à l'action stratégique de l'Université de Sherbrooke
- Jacques Foisy, directeur général de la Maison du cinéma
- Antoine Sirois, professeur émérite de littérature de l'Université de Sherbrooke à la retraite et membre de l'Académie des arts, des lettres et des sciences humaines, Société royale du Canada

## Partenaires pour la 1<sup>re</sup> édition

- Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉ de l'Estrie)
- *La Nouvelle* et *La Tribune*
- Radio-Canada